

Motion du 24 novembre 2020 de MM. et Mmes Alain de Kalbermatten, Isabelle Harsch, Michèle Rouillet, Alia Chaker Mangeat, Jean-Luc von Arx, Fabienne Aubry Conne, Fabienne Beaud, Anne Carron, Luc Zimmermann, Maxime Provini, Patricia Richard, Dorothee Marthaler Ghidoni et Olivier Gurtner: «Pour la mise en place d'un plan de soutien pour les commerçant-e-s genevois et pour augmenter le pouvoir d'achat des habitant-e-s de la ville».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 20 janvier 2021)

MOTION

Considérant que:

- la crise du COVID-19 impacte fortement l'économie en ville de Genève et de façon différenciée selon les branches;
- la consommation privée des ménages, même en tablant sur un redémarrage depuis la fin du printemps 2020, devrait s'établir à une baisse importante difficilement estimable à ce jour sur toute l'année 2020 et 2021;
- la crise va renforcer les tendances préexistantes et les mouvements déjà engagés avant la crise;
- parmi les secteurs les plus touchés, on peut mentionner le commerce de détail hors alimentaire et le secteur des services à la personne, le tourisme et les loisirs;
- les secteurs susmentionnés sont aussi ceux qui connaissaient certainement déjà des faiblesses avant la crise, ce qui a eu un effet d'accélérateur des difficultés structurelles de certaines branches;
- le commerce de détail concentré en ville de Genève tend à cumuler les difficultés. Il se présente comme un secteur fragile qui subit très fortement les conséquences de la crise actuelle;
- cette branche est soumise à une très forte concurrence, en particulier avec les nouveaux circuits de vente en ligne (GAFA), mais aussi en raison du tourisme d'achat à l'étranger qui se traduit par une forte pression sur les prix et marges et la fragilisation de nombreuses enseignes participant à l'animation et à l'attrait du centre-ville;
- les consommateurs ont pu, à maintes occasions, tester l'usage de nouveaux modes de commercialisation au cours des derniers mois et une part d'entre eux va devoir en prendre l'habitude;
- la branche connaît une nette diminution du nombre de ses entreprises depuis de nombreuses années;

- les charges fixes sont dans de nombreux cas peu supportables face à des marges réduites, du fait de l'importance des charges des loyers et des coûts de personnel;
- la trésorerie de nombreuses entreprises est fragile et, si des prêts tels que ceux mis en place dans le cadre des mesures fédérales peuvent aider à passer un cap difficile, leur remboursement à terme peut s'avérer compliqué, voire impossible;
- la Ville de Genève a déjà adopté quelques mesures de soutien à l'économie locale, notamment l'exonération du paiement du loyer de novembre 2020 des établissements publics et des commerces au bénéfice d'un bail commercial (hors dépôts et parkings) de la Gérance immobilière municipale (GIM) ainsi que l'exonération des taxes usuelles d'empiètement des terrasses jusqu'à la fin de l'année 2020, mais que ces mesures de soutien peuvent encore être renforcées;
- enfin, l'arrêt de la consommation pendant quelques mois ne s'est que marginalement traduit au moment de la réouverture par une tendance à une consommation accrue: l'effet de rattrapage n'est que marginal pour de nombreuses entreprises commerciales,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre en place un plan de soutien pour les commerçant-e-s genevois et pour augmenter le pouvoir d'achat des habitant-e-s de la ville de Genève pour l'année 2020 et 2021 par le biais d'un système de bons pour les 200 000 habitant-e-s de la ville de Genève, à l'instar de l'action menée par la municipalité de la ville de Lausanne.